[illegible] Port-Arthur marinent le même sort que le reste de la flotte russe. Les bâtiments de guerre qui, depuis six mois, [illegible] une vaste et [illegible] de la Mer Jaune, ne [illegible] Vladivostok [illegible] Port-Arthur, [illegible] Tchemulpo [illegible] Chang-Tu [illegible] Sébastopol, aux [illegible] Tsushima, [illegible] Mukden [illegible] Port-Arthur [illegible] leur [illegible] Mais nous avons besoin, en plus, de la liberté d'action pour mettre le peuple sur pied, pour lui donner une voix dans le concert du monde.

Le journal *Rous* écrit :

Sans le peuple, le gouvernement n'est pas capable de combattre le grand malheur national. Nous avons [illegible] et l'action. Les hyènes de la [illegible] ne [illegible] la situation actuelle [illegible] de cette union. Le désir de la paix, avec nos transformations complètes de la vie russe, entre de plus en plus dans la conscience de tous.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

du 16 janvier

Séance levée en signe de deuil

La séance de la Chambre s'est ouverte lundi à 2 heures 10, sous la présidence de M. Doumer.

Les députés étaient très nombreux et les membres du gouvernement étaient à leur tête.

M. Doumer a fait part à la Chambre de la perte douloureuse que vient de faire le Président de la République et a proposé de lever la séance pour s'associer à ce deuil.

M. Combes a appuyé cette motion et la séance a été levée à 2 heures 15.

Séance demain à 2 heures.

La mort de Mme Loubet

Paris, 16 janvier.

Les obsèques de la mère du Président de la République seront célébrées demain matin, à Marsanne, à dix heures. Elles seront des plus simples.

Le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, s'est rendu ce matin, à l'Elysée, pour présenter au Président les condoléances de son souverain. Le gouvernement espagnol a adressé au Président un télégramme de condoléances. Dès qu'il eut appris le malheur qui frappe M. Loubet, le bey de Tunis a prié le résident général de France de transmettre au Président l'expression de sa sympathie sincère. Dans la loge du concierge de l'Elysée, l'affluence des personnes qui viennent signer le registre est de plus en plus considérable.

Le conseil d'administration de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture a envoyé à M. Loubet l'adresse suivante :

Le conseil d'administration de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, réuni en séance, a à cœur de vous exprimer, alors qu'à votre famille Loubet, ses sentiments de respectueuse condoléance dans le malheur qui vous frappe. Cette respectueuse sympathie est partagée par tous les membres d'une Société qui a eu le grand honneur de vous avoir comme président à différentes reprises.

Le sénateur-président,
H. Goyer. Le secrétaire-général,
J.-M. de Lapouyade.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Conseil général

Chambéry, 16 janvier.

Une élection au Conseil Général pour le canton de Saint-Julien (Haute-Savoie) a eu lieu hier.

M. Desfougères, évêque, républicain, est élu par 1.754 voix sur 1.969 votants, sans concurrent, en remplacement de M. Jacquemard, radical, décédé.

Élection sénatoriale du 8 janvier

LA RÉUNION

Inscrits : ... — Votants : 206

MM. Brunet, député radical minist.	103	Elu
Crépin, candidat de l'opposition	97	
Delabarre	1	

C'est aujourd'hui seulement que le ministère des Colonies a reçu les résultats de cette élection qui a eu lieu le 8 janvier.

Il s'agissait de remplacer M. Brunet, sénateur, républicain ministériel, décédé. M. Brunet entre en Mars à une élection partielle, en septembre 1899. Il fut réélu aux deux renouvellements partiels de 1904 et de 1905. A cette dernière date, en particulier, il fut nommé par 200 voix sur 211 électeurs inscrits.

NOUVELLES POLITIQUES

Un duel

Marseille, 16 janvier.

A la suite de l'incident que nous avons signalé hier, une rencontre fut décidée entre M. Chanot, maire de Marseille, et M. Cottin, conseiller de préfecture.

Elle a eu lieu ce soir à dix heures et demie. L'arme choisie était l'épée de combat.

A la deuxième reprise, M. Cottin a été légèrement blessé au bras.

Les adversaires se sont serré la main à l'issue du combat.

La crise ministérielle

Paris, 16 janvier.

La situation ministérielle reste telle qu'elle était hier et restera telle jusqu'à mercredi.

Ce n'est, en effet, qu'après-demain, au retour du Président de la République, que la démission du cabinet sera officiellement donnée, et que le chef de l'Etat commencera ses consultations et pourparlers, en vue de la formation du nouveau ministère.

Jusqu'à, il convient de considérer comme une fondement tous les bruits mis en circulation au sujet des diverses combinaisons possibles.

Dans les couloirs de la Chambres, on s'entretient naturellement de la formation du futur cabinet. Chacun exprime ses préférences, qu'il ne choisit des parcours, mais il n'y a là que de simples conversations.

A la Commission du budget

Paris, 16 janvier.

Aujourd'hui, la commission du budget s'est réunie pour procéder à l'élection d'un président en remplacement de M. Doumer.

M. Doumer, en prenant place au fauteuil, a prononcé une allocution qui peut se résumer ainsi :

M. Sotia a demandé à la commission de désigner comme successeur à M. Doumer, M. Krantz. Celui-ci a déclaré n'être pas candidat et a prié ses collègues de voniir bien voter pour M. Georges Cochery, disant que lui-même voterait pour celui-ci.

M. Georges Cochery a été du président de de la commission du budget à l'unanimité des membres présents, environ 25.

FÊTE MUTUALISTE

Rennes, 16 janvier.

Les sociétés de secours mutuels d'Ille-et-Vilaine, ont célébré les fêtes de la mutualité dimanche après-midi, sous la présidence de M. Mabilias, président de la fédération nationale.

M. Barbaret, directeur de la mutualité au ministère de l'Intérieur, s'est excusé à la dernière heure, de ne pouvoir venir représenter le Président du conseil.

65 sociétés étaient représentées par 200 délégués. M. Guistbon, de Nantes, membre du conseil supérieur, a lait une conférence sur les avantages de la mutualité. Ce soir a lieu un grand banquet populaire.

TROUBLES A MADAGASCAR

Milicions rebelles
Deux districts sont soulevés
Un officier tué

Marseille, 16 janvier.

Les journaux de Madagascar arrivés par le *Médocoro* publient, d'après le *Journal officiel* de Madagascar du 7 décembre, les renseignements suivants sur les troubles de Farafangana :

L'administrateur de la province de Farafangana a rendu compte, à la date du 22 novembre, que les troubles ont éclaté dans les districts de Vangaindrano et de Midongy.

Leur première manifestation s'est produite dans le district civil du Vangaindranu, parmi les tribus d'en Antaisaka.

Dans la nuit du 17 au 18 novembre, le sergent Vinay, du 20 régiment de tirailleurs malgaches, commandant le poste de la garde régionale d'Amparihy, était massacré par une centaine d'indigènes, dans le village de Labouifongo, et il était en tournée avec deux indigènes de la garde régionale. Les miliciens de son poste, au nombre d'une vingtaine, se joignirent aux rebelles. Presque en même temps, M. Choppy, commerçant distillateur à Menarabondre, était également assassiné.

Les lieutenants Bagnet et Jouinad, partis en reconnaissance des postes militaires les plus voisins (Midongy et Befotaka), avec une [illegible] de tirailleurs, tombaient au milieu des rebelles et des agents de la garde régionale révoltés, le 22 novembre.

Le lieutenant Bagnet a été tué. Le lieutenant Jouinad, blessé à la cuisse droite, a rejoint le poste de Befotaka. Il a, depuis, été transporté à Betroky et est en voie de guérison.

La rébellion semble s'être localisée dans les districts du Vangaindrano et de Midongy. La mouvement n'a pas eu de répercussion au nord et dans le cercle de Fort-Dauphin, dont la garnison a pu fournir des détachements qui ont été dirigés immédiatement vers la région troublée.

Au Nord, le district d'Ivohibe reste parfaitement calme, et son commandant, le capitaine Boin, a pu faire accourir les postes du district de Midongy et préserver les deux centres de Farafangana et Vangaindrano. Des renforts de troupes régulières ont été mis à la disposition de M. l'administrateur Bénédic, pour pouvoir le rétablir dans la province.

L'Echo de Madagascar publie, d'autre part, les renseignements suivants :

« Les troubles se renouvellent sérieusement dans les postes près de Fort-Dauphin, et s'étendent vers le nord du district de Midongy. La compagnie de tirailleurs arrivée de Tamatave est insuffisante pour prendre l'offensive. On attend des renforts. »

« La compagnie de Sénégalais récemment débarquée à Farafangana a quitté cette ville le 7 décembre, en direction sur Vangaindrano, base des opérations.

« Le bruit courait, le 6 décembre, qu'un capitaine-fourrier est donc sous officiers seraient encore tués. Cette nouvelle, jusqu'à présent, n'a pas reçu confirmation.

« Par contre, on apprend officiellement la mort de M. Hartman, tué à Ranomafana par des rebelles. M. Hartman a dû quitter Ranomafana à la tête de quelques miliciens, pour surveiller les rebelles. Il aura tombé dans une embuscade où il a trouvé la mort. »

A l'Étranger

Elections italiennes

Rome, 16 janvier, 10 h. 25.

Hier ont en lieu cinq autres élections politiques complémentaires. Trois circonscriptions, jusqu'ici représentées par deux républicains et un socialiste, ont élu trois conservateurs.

En somme, aucun député de l'extrême-gauche n'a passé. Entre autres, s'échoue le socialiste Prampolini, un des principaux représentants et orateurs du parti à la Chambre ; cet échec est sensible pour le groupe socialiste parlementaire.

Chez les socialistes

Bruxelles, 16 janvier.

Le bureau socialiste international s'est réuni hier à Bruxelles. Parmi les délégués présents, on signale : MM. Vaillant, Longuet, Brocks et Ciprieul.

La première question inscrite à l'ordre du jour était relative à l'unité socialiste en France. M. Vaillant a lait valoir que cette unité existait en fait dans notre pays. On a adopté ensuite un ordre du jour de félicitations aux socialistes français pour leur attitude dans les débats parlementaires de ces deux dernières années, et, à la demande de M. Longuet, un ordre du jour de protestation contre les persécutions dont les socialistes japonais sont victimes.

LA GUERRE

AUTOUR DE MOUKDEN

Londres, 16 janvier.

Suivant une dépêche du Lloyd, datée d'Ikéou, 4 heure 45 du matin, la cavalerie russe du général Mitchenko, revenant de Niou-Chouang, serait en en retraite coupée par 4.000 Japonais envoyés de Sanhilieu par le général Oku.

Aucune autre dépêche ne confirme ce bruit.

A PORT-ARTHUR

Port-Arthur, 16 janvier.

Un officier de marine japonais venant de Port-Arthur a dit, à Tokio, que l'état des navires et de la ville est bien meilleur qu'on ne s'y attendait.

Il semble que les Russes n'avaient pas une installation électrique d'ensemble. Les projecteurs des forts étaient alimentés par des machines et des dynamos mobiles. Jusqu'ici, il est impossible de savoir si les navires russes ont été coulés par le fer des Japonais ou par les Russes.

On annonce que des centaines de pêcheurs ont été envoyés à Port-Arthur pour aider à relever les mines.

Le général Stoessel à Nagasaki

Nagasaki, 16 janvier.

Le *Kamakoura-Maru*, ayant à son bord le général Stoessel et sa femme, est arrivé hier matin à Nagasaki.

A trois heures de l'après-midi, le général, sa femme, deux membres de l'état-major personnel du général Stoessel et sept officiers, ainsi que deux dames et six orphelins, débarquèrent dans les chaloupes du vapeur à la jetée Inasa, où ils furent reçus par un détachement de cinquante agents de police et plusieurs officiers du gendarmerie.

France et Japon

Tokio, 16 janvier.

On mande de Tokio que la publication, à Paris, des documents attribués au général Kodama y cause une vive surprise. On y voit une tentative pour indisposer contre le Japon l'opinion française.

Le *Jiji Shimpo* affirme que le Japon n'a aucune visée sur les possessions françaises en Asie. S'il désirait de nouveaux territoires, il en trouverait à une moindre distance.

LA VIE OUVRIÈRE

Grève à Lodrlet

Lodrlet, 16 janvier.

Une délégation de grévistes de Lodrlet, s'est rendue dans le cabinet, près du directeur de l'usine pour lui soumettre le cahier du travail.

D'accord avec la direction, les feux ont été allumés.

Les ouvriers du bâtiment

Brest, 16 janvier.

Tous les ouvriers du bâtiment et professions similaires sont en grève à Quimper.

Leur principale revendication porte sur les salaires qu'ils voulons à 6 fr. par jour, plus 1 fr. d'indemnité pour le journée en campagne et 2 fr. 50 pour les manœuvres.

La grève générale doit être déclarée à Pont-l'Abbé, quelques patrons n'ayant pas reçu tous les ouvriers qu'ils occupaient avant le cession de travail de la semaine dernière.

Dans le bassin de la Ruhr

Essen, 16 janvier.

C'est aujourd'hui, à une heure de l'après-midi, que se tient ici la réunion des délégués des ouvriers mineurs, dans laquelle on prendra définitivement connaissance de la réponse de l'Association des propriétaires de mines. Si cette réponse ne donne pas lieu à une ouverture de négociations entre les deux parties, la grève générale sera proclamée.

L'envoi par le ministère du commerce prussien d'un haut fonctionnaire de l'administration des mines, M. de Valuse, ne donne pas beaucoup d'espérance. On croit que les choses iront maintenant trop avancées pour qu'on puisse éviter la grève générale ; cependant, du côté même des ouvriers, un mot de médiation ou d'entente serait accueilli avec satisfaction.

Le contre-coup de l'arrêt du travail could une fois en faire sortir dans l'industrie métallurgique, notamment dans les aciéries de Bochum et les aciéries et fonderies de Dortmund.

Des pelotons de gendarmerie arrivent toujours et sont répartis dans les diverses exploitations. Il faut bien l'ordre n'est trouble nulle part sérieusement.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— Quelques instants avant le passage du président de la Chambre dans le salon de la Paix, un violent incident s'est produit entre M. Pontbriand, député des Ardennes et M. Papillaud, de la *Libre Parole*, à propos de certains articles publiés par ce dernier sur le député de Mézières.

— Du monde de Cherbourg que la température de l'île Pavée ayant signalé que le voilier *Pauselée* était en détresse, la voiture désemparée, le remorqueur *Marouin* s'est porté à son secours. La *Pauselée* allait du Havre à Caen avec un chargement de pétrole.

— Une tempête épouvantable de neige tombe depuis ce matin sept heures, sur le territoire de la commune de *Frontignan*. Les dépêches que l'on reçoit disent que la neige atteint 40 centimètres d'épaisseur.

— Des affiches ont été apposées sur les murs de la ville de Tours pour protester contre le général Pagné. Par ordre de l'autorité préfectorale ces affiches ont été lacérées.

ETRANGER

— Un bateau de pêche français a coulé ce matin, à 3 heures 1/2 près de Shanklin (île de Wight). L'équipage, composé de cinq hommes, s'est noyé.

— Cinq mineurs ont été tués et trois blessés par suite de la chute d'une roche dans la mine de Bold.

— La police criminelle de Budapest a arrêté une célèbre aventurière hongroise, Irma Tibany qui, en se servant du faux nom de comtesse Sandra, avait commis toute une série d'escroqueries.

— L'escadre anglaise de l'amiral Wilson, composée de huit cuirassés et de six croiseurs, a mouillé à Villagarcia.

— On signale parmi les Albanais, sur la frontière de la Vieille-Serbie, un mouvement prononcé contre toute tentative d'introduction des réformes.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Mérite agricole. — Sont nommés chevaliers : MM. Allart, agriculteur à Torcfontaine ; Dallicouit, cultivateur à Bajus ; Bastin Golin, agriculteur à Mons-en-Pévèle ; Boutique à Douai ; Broquet, agriculteur à Tinin ; Caberez, agriculteur à Crespin ; Crépin, agriculteur à Annœuf ; Delfendre, agriculteur à Orchies ; Delattre, cultivateur à Marcoing ; Deflecourt, agriculteur à Varlinghem ; Dereudre, agriculteur à Millam.

MM. Devos, cultivateur à Drouvin ; Dumont cultivateur à La Sentinelle ; Dumont, agriculteur à Lomme ; Dupuich, cultivateur à Haut-Mesnil ; Fontaine, colombophile à Lens ; Franc, constructeur à Bardinghen ; Godefroy, conseiller du préfecture à Lille ; Guilmain, président de Société d'Horticulture de Cambrai ; Holaine-Hourdequin, trésorier de la Société d'Horticulture du Valenciennes ; Hornez, agriculteur à Saint-Sauve ; Lecomte, négociant à Beaucamps ; Legrand, agriculteur à Achicourt.

MM. Leroy, cultivateur à Auberchicourt ; Lutin, agriculteur à Frelinghien ; Mellez, distillateur à Solesmes ; Manouvry cultivateur à Metz-en-Couture ; Mathe, constructeur à Talmiers-sur-Hon ; Monocombre, agriculteur à Hamblain-les-Prés ; Nevens, agriculteur à Remoustier ; Philbert, à l'Union des industries agricoles de Douai ; Pumelle, cultivateur à Wavrin ; Paul Pérez, directeur du Crédit mutuel agricole à Bouchain ; Pilchon, agriculteur à Manin.

MM. Alexandre Petit, agriculteur à Hendecourt ; Salay, cultivateur à Ecoires ; Sauvage, cultivateur de sucre à Harnes ; Tournay, colombophile à Liévin ; Verbove, cultivateur à Hénin-Liétard.

Médaille d'honneur agricoles. — La médaille d'honneur agricoles est conférée aux métayers, métayères, ouvriers et ouvrières agricoles ci-après :

Nord. — MM. Arnoulin, chez M. Mourmaet-Vandewalle, à Esquelbecq ; Saliaque, chez M. Cossart, à Saint-Pierre-Brouck ; Devaux, chez M. Lobry-Dilly, à Villers-Plouich ; Lalguet, chez M. Delattre à Herlies ; Lacoy, chez M. Delattre, à Herlies ; Latan, chez M. Marquillie, à Prémesques ; Cauy, chez M. Dufreche, à Noyelles-sur-l'Escaut ; Paris, chez M. Dufreche, à Noyelles-sur-l'Escaut.

MM. Pommery, chez M. Defrénes à Noyelles-sur-l'Escaut ; Richard, chez M. Guisnet à Noyelles-sur-l'Escaut ; Avez, chez M. Favier à Emmevelin ; Delefortille, chez M. Westendaël à Ledernecke ; Bécue, chez M. Sébégbal, à Murville ; Hecquet, chez Mme veuve Mons-Delhaye à Bavai ; Ovelaque, chez M. Rose à Sequedin ; Vandewelle, chez M. Dupont à Siapia ; Meunier, chez M. Divry à Obain.

MM. Degreave, chez Mme veuve Degreave à Herzebrouck ; Dubar, chez MM. Dubarez à Orchies ; Lefebvre, chez Mme veuve de Saint-Aubert à Cauny ; Lisagre, garde de la société des chasseurs de Pachen-Hautmuil ; Verbergde, chez Mme veuve Vandaele, à Quédypre.

Pas-de-Calais. — MM. Fiévé, chez M. Vezan, à Lestrem ; François, chez M. Béon, à Beuvry ; Courbet, chez M. Lobitte, à Blangermont ; Barbe, chez Mme veuve Sauquier, à Blangermont ; Mouche, chez M. Dazélé, à Delaville ; Mme Mouche, née Dessilly, chez M. Dazélé, à Delaville ; MM. Hurtel, garde du Syndicat des desséchement des marais de Bouvry ; Demaître, chez M. Rollant, à Epinarbeval.

Postes et télégraphes. — Mlle Froidevaux, employée à Bailleul, est nommée employée à Tourcoing, par permutation avec Mlle Lobes.

M. Decombe est nommé surnuméraire à Arras.

M. Barros est nommé surnuméraire à Calais-principal.

NOUVELLES de la Région

La double tentative de meurtre DE BILLY-MONTIGNY

Mort d'une victime

Voici les détails de la double tentative de meurtre que nous avons signalé hier.

Percq Arthur, 27 ans, ouvrier à Billy-Montigny, actuellement réservisto en 13e d'artillerie à Rouen, était venu passer chez ses parents les 24 heures de permission qui lui avaient été accordées.

Il traversait la rue Dubois, accompagné des nommés Louis Boreln, maçon, âgé de 21 ans, et Louis Fontaine, deux de ses camarades, lorsqu'arrivé en face de la demeure de J.-B. Gorin, 62 ans, ouvrier, il heurta ce dernier.

Gorin qui a, à reprocher à Percq d'avoir, en octobre dernier, enlevé sa femme née Flore Crépin, pour aller vivre avec elle au Bulgarie, lui lança une injure. Percq se sentant en colere, il se rendit chez son beau-père Crépin Horace, marchand de volailles auquel il s'adressa en ces termes :

« Donne moi votre revolver, Percq vient encore de me narguer, je crois qu'il va s'introduire chez moi, je veux me défendre, » et cette fois le tuer. »

Le beau-père se refuse à remettre l'arme à son gendre, mais ce dernier pénétrant dans la chambre à coucher, s'en empare et sortit précipitamment.

Gorin rengagnait son domicile, lorsqu'arrivé rue Nationale, en face de la demeure de la veuve Brillon, il rencontre Percq et ses camarades.

C'est là qu'il invita Percq à cesser ce qu'il appela ses manières. Pour toute réponse, Percq lui lança un violent coup de pied dans le ventre.

Saisissant son revolver, le mari trompé le décharges à deux reprises différentes sur Percq l'atteignant au coté et à la cuisse gauche.

Louis Boralu, maçon, qui accompagnait le réservisto, voulut s'interposer ; il reçut dans belles dans la tête.

L'auteur de cette tentative criminelle fut arrêté immédiatement par le gendarmerie tandis que les blessés étaient transportés, l'Percq chez la veuve Brillon, et Boerain à son logement estaminet Percq, rue de la Gare.

Le dernier, vers sept heures du soir, expirait sans avoir pu reprendre connaissance ; quant à Percq, son état inspire toujours certaines inquiétudes.

Disons que Gorin est bien considéré dans la commune de Billy-Montigny où il passe pour un ouvrier sérieux.

Lundi, dans l'après-midi, le docteur Lortiès a procédé à l'extraction dans le cœur, de la belle qu'il a reçue dans le sang gauche le réservisto Percq.

M. le Procureur de la République s'est rendu lundi matin, dès la première heure, sur les lieux du crime, s'entourant de tous les renseignements propres à l'enquête.

Le parquet de Béthune est attendu mardi matin, dans la ville de Billy-Montigny, qui procédera à l'autopsie du cadavre de l'ouvrier. A ce transport de justice, Gorin, qui est toujours à la prison de Billy-Montigny, sera confronté avec ses victimes.

CARNET DU LECTEUR

DEUIL

A Douai. — On annonce la mort de M. Louis Lescoeur, à la Cour de Douai, qui y décédait depuis 1893.

A Valenciennes. — Lundi matin on a été informé les obsèques de M. Adrien Harbet, négociant, décédé à l'âge de 24 ans.

Malgré le temps, était nombreuse l'assistance.

Parmi les gerbes et les couronnes de toute beauté, qui avaient été offertes, on remarquait la couronne de immortelles de la société des Jeunes et la couronne en violettes et roses offerte par le personnel de la maison.

Nous prions Mme Adrien Herbet et M. Alexandre Harbet, père du regretté défunt, d'agréer l'expression de notre vive condoléance.

Dernière Heure

La Mort de Mme Loubet

Paris, 16 janvier.

Le président de la République se rendant avec obéissance de sa mère, qui eurent lieu demain matin à Marsanne, a quitté Paris ce soir, par le rapide de 9 h. 20. M. Loubet, désireux de conserver à cette triste cérémonie, le caractère de simplicité le plus complet, avait prié les membres du parlement de ne pas solliciter le voyage à Marsanne.

Bien assez le départ de trois, de nombreuses personnalités se trouvaient sur le quai de la gare. A 9 heures M. Loubet est arrivé accompagné du général Dubois et de général Combarieu. A peine descendu du voiture M. Combes s'est avancé vers lui et lui exprime à nouveau la part que les membres du gouvernement prennent à sa douleur. M. Loubet visiblement ému lui a serré la main. Mme Loubet, indisposée se dérangeant, a dû renoncer à ce douloureux voyage.

La crise ministérielle

Une combinaisons

Paris, 16 janvier.

La journée, dans les couloirs de la Chambre, s'est passée en conversations, ce qui s'est dit hier. C'est dit aujourd'hui et se redire demain.

Mais il n'y a aucune indication précise et aucune décision ne sera prise avant le retour du Président de la République. On parlait de la combinaison suivante :

Président du Conseil et Finances, M. Rouvier ; Intérieur, M. Etienne ; Justice, M. Sarrien ; Affaires étrangères, M. Delcassé ; Guerre, M. Berteaux ; Marine, M. Thomson ; Instruction publique, M. Dubief ; Travaux publics, M. Gaudhier ; Commerce, M. Clémentel ou Jean Dupuis ; Agriculture, M. Vigor ; Postes et Télégraphes, MM. Morlot ou Ruau.

Chacun, en rêve une [illegible] combinaisons diverses dans lesquelles figurent MM. Jean Dupuy, en Poincaré, en Clémenceau, ou Millerand, comme pouvant être président du Conseil.

De pressantes sollicitations ont été faites pour M. Henri Brisson qui avait opposé un refus formel.

LA VIE POLITIQUE

Le groupe radical-socialiste

Paris, 16 janvier.

Le groupe radical socialiste s'est réuni aujourd'hui, pour examiner la situation. Aucun procès-verbal n'a été communiqué.

Nous croyons toutefois que de l'échange de vues qui a eu lieu, il ressort que le groupe est décidé à n'accorder sa confiance qu'à un ministère résolu à appliquer le programme des réformes du M. Combes.

Le groupe a été amené à penser que le cabinet qui succédera au ministère Combes ne doit faire appel à la collaboration d'aucun des dissidents.

Le groupe, après s'être prononcé pour une entente avec le groupe socialiste, afin d'obtenir que la séparation des Eglises et de l'Etat soit mise en tête du programme de réformes, n'est ajourné à mercredi.

Le groupe socialiste

Paris, 16 janvier.

Le groupe socialiste s'est réuni aujourd'hui pour examiner la situation. Après un échange de vues, la suite du débat a été renvoyée à demain.

---

20 LXII

Malheur d'Aimer

PAR

GEORGES MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE

Elle cassait dans un plat des œufs lorsque le cordon-bleu parut.

— Tiens, Joséphine ! Vous n'êtes donc pas partie !

— Avec ce temps-là ?... Il faut avoir du cœur dans le ventre pour penser à aller se balader quand ça tombe d'une pareille façon... Avez-vous quelque chose à dorer... Mince donc, qu'est-ce que vous voulez faire de ces œufs ?

— Une omelette, parbi !

— Vous savez bien qu'il y a de la viande froide plein le garde-manger.

— C'est Julien qui demande l'omelette ; il l'adore.

Mlle Bleuche parlait bouffonnant par vous, en pointant du doigt. Et le valet en passant lui mit dans le dos de la cuisinière : « Il n'est pas que pour vous le servir [illegible] j'ai fait plus d'une [illegible] ».

— Tiens, tiens, il joue vaio vanit, l'ami... J'avais pourtant juré que ce soir, je ne toucherais même pas la queue de la poêle...

— Tout ce qu'on dit et qu'on ne fait pas !... Surtout du persil, hein ?... Vous savez, je raffole de persillé.

— Comme il vous regarde en disant ça ! fit en éclatant de rire Mlle Blanche, la femme de chambre ; est-il inoctest ce Julien !

— Pourquoi donc, inoctest, demanda Julien, un bean garçon de vingt-cinq ans, qui se campe un frisant sa moustache devant la souhrette.

— Tiens ! est-ce qu'on dit à une femme avec le ton que vous venez d'avoir en parlant à Joséphine, et en la reinquant comme vous le reluquiez, qu'on aime le persillé ?... Tout le monde sait qu'il n'y a qu'en vieillissant qu'il se persille....

— Le fromage ?

— C'est vous l'inoctest ! Ecoute Joséphine, pourquoi, ces yeux ronds flambant.

— Allons, bon ! le voilà qui le prend au tragique... Quel caractère !... Est-ce que je la dirais si vous l'étiez ?

— Taisez-vous ! vous n'avez que des considérations dans la bouche ; c'est pour tout le monde la même chose...

— C'est vrai, appuya Julia riant dans sa barbe, c'est pour tout le monde.

— C'est ça, il ne manque plus que vous y mettiez... Alors, c'est moi qui vais le cuisiner, le persil...

Et elle disparut riant toujours et se retournant pour faire la grimace à la cuisinière.

— Quelle gaîte ! grommela celle-ci déjà calmée ; heureusement qu'on la connaît et qu'elle a bon cœur.

Mlle Bleuche, retour du potager, reparut au bout de cinq minutes, un énorme bouquet vert dans le main.

— J'espère que et vous lui fourrez tout ça dans son omelette, ji en aura le goût pour longtemps...

Joséphine leva les bras au plafond.

— En voilà une folle de ravager ma planche du persil ; ma parole, elle a le diable au corps, cette fille-là !

— Ravager ? ah ! ouiche, il y en a à le faucher, tout entier de votre planche... Vrai, il l'entretient bien son potager le jardinier ; on n'y rencontre que des mauvaises herbes.

— Ça, il s'en fiche un peu, pourvu que ses affaires par devant soient convenablement ratissées... Comme les maîtres n'y voient jamais... Eh bien ! en voilà d'une [illegible] ! Vous ne voyez donc pas plus loin que le bout de votre nez, malheureuse ?

— Comment, je ne vois pas plus loin que le bout de mon nez, à propos de quoi ?

— A propos que si je hachais sentiment deux branches de ça pour les jeter dans l'omelette à Julien, j'aurai fourrerais une de ces coliques de Miserere... et une coligne qui pourrait fort bien l'envoyer dans l'autre monde.

La femme de chambre ne répondit pas.

La bouche ouverte, elle regardait Joséphine interrogativement.

Julien avait pris une bridaille qu'il effeuillait.

— C'est de la ciguë, fit-il le premier.

— De la ciguë ? répéta Blanche.

— On voit bien que vous êtes une Parisienne de Paris, vous ! reprit la cuisinière avec son ton bourru ; vous ne savez seulement pas qu'il y a deux les jardins une mauvaise herbe dont la feuille ressemble tellement à celle du persil, quelles ignorants comme vous le cueillent comme ils cueilliraient le persil... Le vrai nom de cette herbe-là, Julien vient de vous l'apprendre, et moi je vous [illegible] que si je la lui avais fait manger, j'aurais bien pu l'envoyer là où il n'a pas envie d'aller.

— Pour qui ?

— Allons donc ! vous ne me ferez pas gober ça... Pour deux branches que vous arrias mis.

— Admettons que j'en aurais mis trois ou quatre... Si je le dis, c'est que j'en ai eu l'exemple... Dans mon village, un homme est mort comme ça, je n'avais pas plus d'une dizaine d'années, mais je m'en souviens, ça a fait du bruit... Même qu'on a accusé sa femme, qu'il battait comme plâtre, d'avoir voulu s'en débarrasser... Elle a été arrêtée, puis on l'a relâchée, mais on n'a jamais bien su si c'était sans s'en apercevoir ou si c'était exprès qu'elle avait assaisonné son omelette avec du bouillon d'une heure.

— Eh bien ! dit Julien à la femme de chambre, je n'en mange pas demain, des omelettes préparées par vous... ou pour mieux dire, ça me dégoûte du persil, l'histoire de Joséphine...

— Il y a de quoi, fit Blanche en remettant à rire ; voilà un moyen que je ne connaissais pas et qu'il faudrait enseigner à tous les héritiers : servir une omelette bien battue, bien moelleuse, comme vous dites, au vieux qui n'en finit pas de se tirer des pieds... Il meurt d'une colique ; à son âge, c'est permis... Si on s'aperçoit de quelque chose, on a'est trompé, ça peut arriver... Mais voilà le bien, pour ça il faut être à la campagne, avoir un jardin.

— Oui, voilà le bien... Où donc allez-vous, Joséphine ?

— En chercher du vrai, parbleu !

— Non, ma fille, je vous dis que j'en suis dégoûté... Bien moelleuse, c'est tout ce que je vous demande.

Le lendemain de cette petite scène, Joséphine, d'une des étroites fenêtres du sous-sol où se trouvait sa cuisine, vit entrer par une des portes pratiquées dans le mur séparant les deux propriétés, M. et Mme Valère qui se dirigeront vers la maison.

Claire tenait son mari par le main et s'appuyait au bras de Bernard.

Légèrement penché sur elle, celui-ci paraissait lui parler affectueusement.

Elle sentit l'étreindre au cœur ce coup sourd que depuis longtemps elle n'avait point reçu et qui lui causait jadis une sensation si douloureuse.

Ses jambes plièrent.

Il lui sembla qu'elle devenait d'une pâleur de mort.

Mme Valère, très élégamment mise, des roses aux joues, du bonheur plein les yeux, était charmante.

Jamais l'ancienne domestique de Mlle Renouvel ne l'avait trouvée aussi bien.

Quant à Bernard, elle ne le reconnaissait point.

Le front serein, l'œil calme, il paraissait satisfait autant que sa femme.

Les dents de Joséphine grincèrent.

Il était pour elle, et il lui avait mentti pour acheter la paix de l'avenir.

Il faisait avec Claire très bon ménage ; tous deux jubilaient et se moquaient de la servante.

Sa haine smorfie, quasi étointe, depuis la vie en commun en Bretagne, se remit à gronder, à l'envahir, terrible.

Qui analysera cette crainte de se tromper, les impressions capables de stimuler n'importe quelle créature, et surtout une créature de la trempe de Joséphine Poncet.

Le cœur humain est plein d'anomalies, et ani s'éprouve à un degré semblable le choc de tel ou tel événement.

Chez personne, les effets d'un même incident ne sont absolument identiques.

Quelle souffrance lui avait apportée sa jalousie, ses rages, Joséphine seule le saurait jamais.

Est-ce que cette torture allait la reprendre ?

Où la mènerait-elle ? A la folie, à...

Elle bâtirait plus fort.

(A suivre.)

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LA MEILLEURE

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR

96, Rue Nationale, Lille